

APRES LA CATASTROPHE DE LA CHLORDECONE, ARRETONS L'EPANDAGE AERIEN DE PESTICIDES !

Un nouveau scandale sanitaire et environnemental touche notre petit pays : la poursuite de l'épandage aérien de pesticides dangereux pour l'environnement et la santé humaine, sur une surface de 2 000 hectares 10 fois dans l'année (soit une surface développée de 20 000 hectares/an équivalente à 28 000 terrains de foot) !

En dépit de tous les avis défavorables des associations de protection de l'environnement, de scientifiques, de médecins, du Parc National de la Guadeloupe, de plusieurs milliers de citoyens (près de 10 000 signataires d'une pétition numérique sur [avaaz.org](https://www.avaaz.org)) et malgré l'écrasante majorité de refus exprimés lors de la consultation publique, l'Etat a satisfait entièrement la demande du Groupement de Producteurs de Bananes de Guadeloupe en dérogeant à l'interdiction légale d'épandage aériens de pesticides.

Les molécules* qui seront pulvérisées sous forme de brouillard, sont pour la plupart classées **dangereuses pour l'environnement** en raison de leur très forte toxicité pour les organismes aquatiques, les animaux terrestres, et leur caractère de polluants persistants. Mais si elles le sont pour les animaux, elles le sont également pour les hommes. D'ailleurs, les Fiches de Données de Sécurité des produits indiquent qu'ils sont **très nocifs pour la santé humaine** par contact ou inhalation, pouvant pour certains entraîner de graves lésions pulmonaires voire la mort.

Ces polluants ont également montré des effets **carcinogènes** (provoquent des cancers), **toxiques pour le développement et la reproduction** (réduisent la fertilité, engendrent des malformations fœtales,..), et **perturbateurs endocriniens** (entraînent des troubles hormonaux).

Nous, associations, acteurs de la société civile, citoyens, syndicats, partis politiques, ... regroupés au sein du « **Collectif contre l'épandage aérien de pesticides en Guadeloupe** » :

- Rappelons les fortes préoccupations exprimées par les scientifiques qui y voient une pratique extrêmement dommageable pour la flore fongique indigène, pour la faune terrestre dont plusieurs espèces endémiques de grenouilles, reptiles, oiseaux et chauves-souris sont classées mondialement menacées par l'UICN et pour la faune aquatique (crevettes, poissons). Les pollutions constituent une menace grave pour la biodiversité des écosystèmes terrestres, aquatiques et marins et concourent à son effondrement, surtout dans un petit archipel comme le nôtre.

** propiconazole, difenoconazole, fenpropridine, l'acibenzolar-s-méthyl, hydrocarbures aromatiques et huile paraffinique sous les spécialités : TILT250, SICO, GARDIAN, BION50WG, HUILE BANOLE.*

- Nous affirmons donc notre opposition à l'épandage aérien de pesticides, pratique interdite par la loi du fait précisément de sa dangerosité et de la contamination globale et durable de tous les milieux et des nappes phréatiques, qu'elle entraîne.
- Nous nous insurgons contre la décision de l'Etat ignorant purement et simplement les avis éclairés qui s'appuient sur le classement de ces molécules par l'Agence Américaine de Protection de l'Environnement et sur de récentes études confirmant leur caractère cancérigène et toxique pour la reproduction et le développement. Ces fongicides sont également incriminés dans la détérioration des capacités cognitives. **Il est donc tout à fait faux de prétendre que la nocivité des produits n'est pas prouvée. Il est très grave de mentir aux Guadeloupéens à ce sujet !**
- Nous sommes scandalisés que l'Etat ne prenne pas en considération les risques sanitaires réels encourus par les personnes les plus exposées et les plus vulnérables à cette pollution (travailleurs de la banane, riverains, femmes enceintes, nourrissons, enfants,...). D'autant plus, que ces populations ont déjà subi de multiples expositions passées à des cocktails de polluants organiques persistants (divers organochlorés). L'amplification de la gravité des effets toxiques épanchés par voie aérienne vient d'être rappelé dans un courrier de l'ECERI (European Cancer and Environment Research Institut) signé du cancérologue le Pr Dominique Belpomme.
- Nous sommes indignés que l'Etat justifie la satisfaction de cette dérogation par des prétextes économiques, les mêmes qui ont justifié l'empoisonnement à la Chlordécone, cédant une fois de plus au lobbying des grands planteurs alors que les petits planteurs ne reçoivent rien pour la diversification. En réalité, il s'agit de préserver la rentabilité d'une filière déjà injustement et excessivement subventionnée, comme l'a souligné un récent rapport de la Cour des comptes (2011).
- **Nous exigeons par conséquent, que l'Etat se ravise en interdisant définitivement l'épandage aérien de ces polluants.**
- Nous demandons aux autorités compétentes de faire évaluer l'impact et les coûts sur la santé et sur l'environnement des épandages aériens et terrestres de tous les polluants persistants qui ont été réalisés des décennies durant et sur des milliers d'hectares en Guadeloupe.
- Nous implorons tous les acteurs à lever tous les freins au développement d'une agriculture extensive, diversifiée, biologique, respectueuse de la santé humaine et de la biodiversité dont nous dépendons très étroitement. Compte tenu de la petitesse de notre territoire et des précédents sanitaires et environnementaux catastrophiques, « développer une agriculture sans pesticides sur tout le territoire devient donc indispensable » ; c'est la conclusion du Rapport d'évaluation des plans d'action Chlordécone aux Antilles (octobre 2011). Il paraît urgent de redéployer les aides

** propiconazole, difenoconazole, fenpropidine, l'acibenzolar – s- methyl, hydrocarbures aromatiques et huile paraffinique sous les spécialités : TILT250, SICO, GARDIAN, BION50WG, HUILE BANOLE.*

communautaires vers la diversification et d'adapter la production agricole à la consommation locale plutôt que vers des cultures d'exploitation d'une plus grande vulnérabilité sanitaire.

- **Enfin, nous appelons la population à rester mobilisée contre l'épandage aérien en participant activement aux prochaines actions de terrain proposées par le collectif.**
- Ensemble, nous mettrons fin aux pratiques dangereuses pour la santé publique et pour l'environnement. Celles qui hypothèquent le développement durable et harmonieux de notre Archipel et qui mettent en danger l'avenir de nos enfants. Si nous aimons notre pays, si *la Gwadeloup sé tan nou*, nous sommes tous responsables de son devenir et de la conservation durable de ses ressources naturelles.

Le Collectif contre l'épandage aérien de pesticides en Guadeloupe :

Les signataires au 02 Août 2012:

Les associations : l'Institut Rémi Nainsouta, Association Conseil Environnement Développement durable (ACED), Vernature, L'Association pour la Sauvegarde et la réhabilitation de la Faune des Antilles (L'ASFA), Guadeloupe Nature Environnement, Association des Mateurs Amicaux des Z'Oiseaux et de la Nature aux Antilles (AMAZONA), Alsophis, Nature Kulture 971, l'Institut Régional d'Elevage de Transformation et de Recherches Agricoles (IRETRA), SOS environnement, le Café-débat social club, Le Gaiac, SAVE, Le KARE, Groupement des Agriculteurs Eco Bio, Arts et Agriculture Biologique, IETE- le Panier Vert Local , L'Union Régionale des Associations de Protection de l'Environnement de la Guadeloupe (L'URAPEG),

Les syndicats : FSU,

Les politiques : Caraïbe Ecologie Les Verts, Combat ouvrier, Comité d'Initiative pour une Politique Alternative (CIPA), le Maire de Bouillante Mr Malo,

** propiconazole, difenoconazole, fenpropidine, l'acibenzolar – s- methyl, hydrocarbures aromatiques et huile paraffinique sous les spécialités : TILT250, SICO, GARDIAN, BION50WG, HUILE BANOLE.*